



Mise en garde aux Acheteurs de meubles de la région

La Délégation régionale de la Fédération française du négoce de l'ameublement vous alerte sur l'arrivée dans le département de négociants en salons et meubles **aux pratiques souvent non respectueuses des réglementations édictées pour protéger les Acheteurs.**

Dans les jours et semaines qui viennent, vous risquez d'être l'objet de la démarche suivante :



1ER TEMPS

Par courrier ou téléphone : **"Bonjour Madame, bonjour Monsieur, vous avez été tirés au sort..."**
Faux ! Vous êtes dans l'annuaire. Tout le monde est appelé et tout le monde gagne.



2E TEMPS

"Vous êtes L'HEUREUX GAGNANT d'un magnifique cadeau et nous vous invitons à venir le retirer dans notre magasin."

But : vous attirer dans ce magasin avec un lot d'une valeur dérisoire, alors que rien dans vos projets immédiats ne vous incitait à vous y rendre.



3E TEMPS

"Venez en couple."

La majorité des achats de meuble est décidée par le couple. En vous retirant le prétexte de dire : "j'en parlerai à mon mari", on cherche ainsi à forcer votre décision sans délai de réflexion.



4E TEMPS

"Venez jeudi 23, vendredi 24 ou samedi 26."

Des équipes spécialement engagées et formées pour ces journées emploieront tous les moyens pour vous vendre, avec une remise pouvant dépasser les 50 %, un salon ou un meuble. Cette remise, calculée à partir de prix artificiellement gonflés, est purement fictive et vise à vous faire finalement acheter souvent à un prix supérieur à celui du marché.



5E TEMPS

"Vous allez en plus participer à un tirage au sort grâce à un code confidentiel que voici : n° 345."

Tout le monde gagne un fauteuil pour l'achat d'un salon. Le prix de ce fauteuil est déjà compris dans le prix exagéré du salon.



ACHETEURS : NOTRE CONSEIL

- **COMPAREZ !**
- **renseignez vous auprès des commerçants en meubles implantés en permanence dans votre région. Des possibilités de rétractation existent parfois pendant 7 jours. Utilisez-les !**



Pour toute information ou renseignement sur le produit recherché et la réglementation protégeant le consommateur, appelez le



Les commerçants en meubles adhérents de la Fédération française du négoce de l'ameublement veillent à la sécurité de vos achats